

La base militaire de Bagotville



Pour un
avenir
prometteur

Propositions de développement

Groupe de travail BFC - Bagotville

Robert Bouchard, député de Chicoutimi - Le Fjord

Mai 2005

LA BASE MILITAIRE DE BAGOTVILLE

Pour un avenir prometteur Propositions de développement

Groupe travail BFC-Bagotville

Robert Bouchard, député de Chicoutimi-Le Fjord

MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES LECTEURS ET LECTRICES.

CE DOCUMENT VISE À PROPOSER UNE SÉRIE DE SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA BFC BAGOTVILLE. ILS ONT ÉTÉ ÉLABORÉS À PARTIR DES ATOUTS DE LA BFC BAGOTVILLE ET DE SA RÉGION EN LIEN AVEC LES BESOINS FUTURS DU MDN. IL S'AGIT D'UNE PREMIÈRE ÉTAPE. TOUS LES PROJETS QUI SONT PROPOSÉS DANS CE DOCUMENT, CONSTITUENT UN CANEVAS DE TRAVAIL. PLUSIEURS INTERVENANTS, AINSI QUE LA POPULATION, SERONT CONSULTÉS ET APPELÉS À TRAVAILLER EN COLLABORATION AFIN DE RÉALISER CERTAINS D'ENTRE EUX.

NOUS SOUHAITONS QUE LES PRINCIPES ADOPTÉS ET APPLIQUÉS PAR LE GROUPE DE TRAVAIL BFC-BAGOTVILLE LE SOIENT AUSSI PAR LES INTERVENANTS QUI AURONT À TRAVAILLER ENSEMBLE DANS LE FUTUR.

L'ENJEU EST L'AVENIR DE LA BFC BAGOTVILLE.

Sommaire exécutif

Ce document a été préparé par le groupe de travail BFC-Bagotville, formé de cinq militaires à la retraite, et de Robert Bouchard, député du comté Chicoutimi-Le Fjord, avec pour objectif commun d'assurer le maintien des effectifs et le développement de la BFC Bagotville. À partir des atouts de la BFC Bagotville et de sa région, du contexte de la défense et de la sécurité et des besoins futurs du MDN, nous proposons une série de scénarios qui seront présentés en deux volets, soient les projets militaires et complémentaires. Nous avons considéré le fait que l'avenir se dirige à la fois vers une collaboration plus intense des activités liées à la défense, la sécurité du territoire et à l'intégration des forces aériennes, maritimes et terrestres. De plus, le fait que la BFC Bagotville est la seule base aérienne francophone de l'Amérique du Nord demeure non seulement un atout mais un fait que le MDN doit préserver et développer pour assurer à la fois le recrutement, la formation et le maintien d'effectifs francophones dans les Forces aériennes mais aussi pour respecter la planification stratégique des langues officielles 2003-2006 du MDN.

Nous proposons quatre projets ou scénarios pour le développement de la vocation militaire de la base de Bagotville : base d'attache et entraînement des avions sans pilote, participation à la mise en place d'une force d'intervention rapide, installation d'infrastructures pour l'entraînement des opérations en zone urbaine et maximiser l'entraînement des pilotes étrangers. Pour le volet complémentaire, nous proposons de bonifier le rôle de l'équipe de recherche et sauvetage installée à la base militaire de Bagotville (SAR-Tech), de reconnaître la base militaire et sa communauté comme étant le lieu d'apprentissage du français pour tout le personnel militaire et politique et, finalement, de cibler la base de Bagotville pour la formation, l'entraînement et/ou le stationnement d'un groupe d'intervention en cas de sinistre. La mise en place d'un baccalauréat en gestion de l'aviation est à titre d'information car le projet est déjà très avancé, soutenu et piloté par l'UQAC et le CQFA. Cependant, il s'inscrit en parfait accord avec l'ensemble des projets présentés et supporte la nécessité de maintenir des formations francophones.

Table des matières

Sommaire exécutif	3
Table des matières	4
Mise en contexte	5
Introduction	7
1. Les atouts de la BFC-Bagotville	9
1.1. Le fait français	9
1.2. Positionnement dans l'Est du Canada	10
1.3. Caractéristiques géographiques	11
1.4. Infrastructures régionales.....	12
1.5. Espace aérien.....	13
1.6. Mettre en place un secteur d'entraînement pour les pilotes	13
2. Le nouveau contexte de la défense et de la sécurité.....	14
2.1. La lutte au terrorisme.....	14
2.2. Sécurité et défense, une intégration.....	16
2.3. Interopérabilité des forces canadiennes.....	18
2.4. La protection des infrastructures essentielles	18
3. Propositions pour le développement militaire	21
3.1. Avions sans pilote.....	21
3.2. Participer à la force d'intervention rapide.....	23
3.3. Entraînement aux opérations en zone urbaine	24
3.4. Promotion de la base militaire comme site d'entraînement pour les pilotes étrangers.....	25
4. Propositions de développement complémentaires.....	26
4.1. Réviser le mode d'intervention de l'Escadron 439.....	26
4.2. Camp de cadets de l'air	27
4.3. École nationale des langues pour le français	28
4.4. Baccalauréat en gestion de l'aviation	29
4.5. Groupe d'intervention en cas de sinistre	30
Conclusion.....	31
Bibliographie	33

Mise en contexte

À l'automne 2004, un militaire à la retraite a rencontré le député Robert Bouchard pour lui faire part de ses inquiétudes, qu'il partageait avec d'autres anciens militaires face à l'avenir de la BFC Bagotville. Ce petit groupe réfléchissait déjà depuis quelque temps sur des projets qui permettraient de maintenir les effectifs et développer de nouvelles activités. Évidemment, comme député du comté Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard a répondu positivement à l'appel puisque son rôle à la Chambre des communes consiste à défendre les intérêts de son comté. Le comité a été élargi pour se composer finalement de cinq militaires à la retraite et du député. Le Groupe de travail BFC-Bagotville se compose des membres suivants :

Michel Aubin	Capitaine de l'aviation à la retraite
Pierre Bettez,	Major retraité des forces aériennes. Il a exercé une partie de son service dans diverses fonctions à la base de Bagotville.
Christian Couture	Lieutenant-général des forces canadiennes à la retraite depuis un an. Il a été sous-ministre adjoint des ressources humaines militaires. Porte-parole du groupe.
René Marion	Major retraité des forces canadiennes Il a participé à plusieurs missions à l'étranger avec l'ONU et l'OTAN. Il a exercé diverses fonctions dans plusieurs bases canadiennes.
Daniel Verreault	Militaire des forces terrestres à la retraite Il est vice-président au niveau national de l'Union des employés de la Défense nationale.

Le Groupe de travail BFC-Bagotville s'est donné un objectif commun et un échéancier de travail. Le mandat est très simple : réclamer le maintien des acquis et proposer des scénarios de développement aux autorités militaires et au ministre de la Défense nationale pour que la BFC Bagotville soit partie prenante de la prochaine politique de défense. Le moyen utilisé est la

rédaction d'un document qui présente les atouts de la BFC Bagotville et des propositions de scénarios de développement pour l'avenir. Il sera remis en mai au Chef d'État-major de la Force aérienne soit le Lieutenant-général Ken Pennie et au ministre de la Défense nationale Bill Graham.

Le comité s'est donné des bases et des principes de travail qu'il convient de préciser car il s'agit, selon nous, d'un exemple à suivre dans tous les projets de développement futur de la base de Bagotville ou dans d'autres secteurs. **Le comité travaille sur une base non partisane avec comme seul objectif le maintien d'un acquis collectif, et de son développement, dont les retombées économiques sont majeures pour l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.** Le comité travaille dans la transparence et espère que les intervenants concernés sauront collaborer avec cette même vision. Ce document sera distribué auprès de plusieurs organismes et le public pourra le consulter sur le site Internet du député Robert Bouchard.

Introduction

Les rumeurs de diminution d'effectifs à la BFC Bagotville font presque partie d'une tradition régionale. En effet, à plusieurs reprises, pour ne citer qu'en 1995, la population a souvent cru que l'on pourrait diminuer les effectifs et même fermer la BFC Bagotville. On peut dire que celles-ci ont repris de plus belle au cours des derniers mois. Convergence d'interventions et de déclarations, volonté de réorganisation des forces canadiennes et désir de rationalisation sont amplement suffisants pour inquiéter la population du comté et de la région qui vit de grandes difficultés en raison de la fermeture d'usines et autres mauvaises nouvelles économiques. Dans ce contexte, il est normal que le député et des citoyens qui ont à cœur l'avenir de leur région se mobilisent pour montrer aux autorités militaires et au MDN que la population veut maintenir les effectifs de la base de Bagotville et même les développer pour consolider ses opérations.

Vous constaterez à la lecture de ce document, que nous n'insistons pas sur l'impact économique régional de la base militaire pour sa collectivité car il est relativement simple et évident. **Une diminution des effectifs serait catastrophique pour l'économie.** Les effets seront d'autant plus graves, considérant le contexte difficile vécu par le milieu. Selon le Conference Board du Canada, la région du Saguenay connaît un passage à vide dans le secteur de la fabrication qui l'entraînera au fond du baril en 2005.¹ Le nombre d'emplois, les salaires versés et les dépenses du MDN sont majeurs pour la collectivité. **Il est aisé de saisir les impacts d'un peu plus de 65 millions de dollars en salaire et de plus de 11 millions de dollars en dépenses diverses.** Au total, les dépenses directes de la base sont de 100 millions de dollars annuellement.² Actuellement, il y a 1 503 emplois directs, militaires et civils à la BFC Bagotville. Chaque emploi militaire qui est perdu entraîne avec lui des emplois civils directs et indirects au sein de la collectivité. La base militaire dépense dans divers types d'entreprises (PME, manufacturières, commerces de détail, etc.) et une multitude de secteurs économiques: construction, aménagement, machinerie, alimentation, informatique, etc. Outre son rôle économique, celle-ci soutient les autorités locales au besoin et apporte un soutien appréciable aux missions de recherche et

¹ Desjardins, F., *Montréal remonte la pente. Le Saguenay étouffe*. Journal Le Devoir, 14 avril 2005.

² Données publiques fournies par le service des communications de la BFC Bagotville.

sauvetage. Bref, la BFC Bagotville est un élément intégré économiquement et socialement depuis 50 ans dans la collectivité de Saguenay et de sa région. Son effet de levier est majeur et justifie la présente démarche.

Nous voulons surtout vous démontrer que si le maintien et le développement de la BFC Bagotville sont essentiels pour la collectivité, ils le sont tout autant pour le MDN. La base est essentielle au développement de Saguenay et de sa région mais, elle permet aussi au MDN d'atteindre ses objectifs dont celui d'être équitable dans le cadre de son plan stratégique de bilinguisme. La BFC Bagotville et sa région possèdent des atouts majeurs pour répondre aux nouveaux impératifs de sécurité et de défense qui s'imposent à plusieurs pays dont le Canada. Ce document est un message que nous adressons au gouvernement fédéral : nous voulons collaborer pour ajouter des activités à la BFC Bagotville.

Pour développer les scénarios de développement, nous avons travaillé à partir des atouts que nous présentons dans la première partie. En second lieu, nous exprimons brièvement ce que nous croyons être le nouveau contexte de la défense nationale. Finalement, les derniers chapitres présentent des propositions de développement militaires et complémentaires, basées sur les atouts de la base militaire et les besoins des Forces canadiennes pour les prochaines années. Évidemment, les projets ne sont pas exclusifs, loin de là. De plus, chacun d'entre eux mérite une attention supplémentaire et exige l'établissement de partenariats avec diverses organisations civiles et militaires ainsi que la rédaction de plans de réalisation. Le comité est prêt à collaborer, de quelque façon que ce soit, pour favoriser le développement de l'un ou l'autre de ces projets et à discuter sur d'autres modalités d'application. Le signal est clair. Nous avons la volonté et les moyens de développer la BFC Bagotville.

Nous tenons à préciser un point essentiel. Les projets que nous suggérons ne doivent pas avoir comme résultat de réduire le niveau actuel des effectifs qui est d'un peu plus de 1 500 emplois directs. Nous suggérons plutôt au MDN de faire une combinaison de plusieurs d'entre eux pour conserver le même niveau d'emploi et même de l'augmenter dans les prochaines années.

1. Les atouts de la BFC-Bagotville

Pour développer des propositions de développement pour la BFC Bagotville, nous nous sommes appuyés sur les différents avantages qu'elle possède pour répondre aux besoins et impératifs du MDN. Nous retenons au moins cinq forces importantes que nous présentons brièvement.

1.1. Le fait français

Le fait est relativement simple à élaborer. **La BFC Bagotville est la seule base aérienne francophone en Amérique du Nord.** Le MDN et les Forces canadiennes ont adopté un plan stratégique des langues officielles dans lequel ils reconnaissent la difficulté de traiter de façon équitable les deux groupes linguistiques.

Il y a eu de l'amélioration au fil des ans, ce qui permet aujourd'hui de mieux comprendre la nécessité de traiter de façon équitable nos deux groupes linguistiques. Toutefois, dans certains domaines, nous n'avons pas obtenu les résultats espérés. Le temps est maintenant venu, après avoir tenté depuis 35 ans de respecter les exigences de la Loi, de relever les obstacles de mise en œuvre et d'atteindre un niveau satisfaisant pour ce qui est du Programme des langues officielles, de façon que les dirigeants du Ministère et des Forces canadiennes puissent se consacrer à l'atteinte d'un bilinguisme institutionnel intégral.³

Pour nous, il est clair qu'il est impossible de traiter équitablement le personnel militaire francophone de du MDN et de la Force aérienne si le Canada ne possède pas une base militaire aérienne francophone. Il faut aussi être réaliste : les bases qui sont situées dans des provinces anglaises ne sont pas bilingues et n'offrent pas un milieu de vie francophone aux familles des militaires. En 2003-2004, le MDN faisait partie des dix institutions qui sont la cible de plus de la moitié des plaintes aux langues officielles⁴. Quel que soit l'ensemble des mesures prises par le MDN pour maintenir l'équité des deux groupes linguistiques, spécifiquement dans la Forces

³ Ministère de la Défense nationale, Plan stratégique sur les langues officielles 2003-2006.

⁴ Commissariat aux langues officielles, rapport annuel 2003-2004.

aérienne, celles-ci seront vaines sans la présence d'activités militaires en milieu francophone. **Donc, pour atteindre ses objectifs d'équité envers les deux groupes linguistiques, le ministère de la Défense nationale doit s'assurer du maintien et du développement des activités de la BFC Bagotville.**

Outre l'équité, la présence d'une base aérienne francophone est essentielle pour le recrutement, la formation et les possibilités de carrières des francophones dans les Forces canadiennes. Le MDN ne pourra pas maintenir les effectifs francophones si celle-ci n'offre pas un environnement francophone. Les Forces canadiennes font déjà face à des problèmes de recrutement et de formation, nous croyons qu'elles ne pourront pas améliorer cette situation en diminuant les activités de la BFC Bagotville. **Nous proposons que les atouts francophones de la BFC Bagotville soient exploités au maximum tant au niveau des activités militaires (formation de pilotes pour divers types d'aéronefs et entraînement interopérabilité des forces) que dans les activités complémentaires (formation universitaire, stages d'immersion pour les militaires canadiens et étrangers, camps de cadets et équipe d'intervention lors de catastrophes.).** Des propositions sont faites en ce sens au chapitre 4.

1.2. Positionnement dans l'Est du Canada

La BFC Bagotville a une position stratégique importante dans l'Est du Canada. La surveillance aérienne du vaste territoire canadien exige une dispersion géographique des bases. Pour la surveillance du territoire, des côtes et des voies maritimes, la base de Bagotville couvre un espace important et sa position est tout aussi stratégique du point de vue des missions à l'étranger. Que ce soit pour des missions que le Canada devra réaliser en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, la BFC Bagotville est très bien située pour jouer un rôle stratégique. Le Canada possède le littoral le plus long du monde. La surveillance des côtes s'avère donc un exercice qui exige plusieurs positionnements stratégiques. **Quelle que soit la prochaine politique du MDN et le type d'aéronef utilisé pour la surveillance; Quel que soit le type de protection qui sera nécessaire sur le territoire de même que la participation du Canada à la protection de l'Amérique du Nord et aux missions à l'étranger, nous croyons que la BFC Bagotville**

possède une position géostratégique importante. De plus, Bagotville peut accueillir tous les types d'aéronefs.

1.3. Caractéristiques géographiques⁵

Vaste et peu urbanisée : deux atouts pour la Force aérienne

La BFC Bagotville est située sur un territoire qui offre une multitude d'avantages qui répondent aux besoins des Forces canadiennes. La première caractéristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean est **sa vaste superficie**. Elle couvre 550 km du sud au nord et 330 d'est en ouest, ce qui donne une **superficie de 104 008 km²**. Cela correspond à la superficie de l'Islande et deux fois celle de l'Écosse. Deuxièmement, le territoire régional est peu occupé. En fait, seulement 11% de sa superficie est municipalisée. **La faible densité de population et sa concentration dans des espaces bien identifiés rendent accessibles de vastes portions de territoires**. La plus grande concentration de la population se situe le long de la rivière Saguenay. Les arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et la Baie composent environ 49% de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au lac Saint-Jean, on compte quatre centres urbains. En fait, 87% des municipalités de la région ont une population inférieure à 5 000 personnes. La densité régionale de la population selon le territoire municipalisé s'établit donc à 23 habitants au km carré.

Topographie du Saguenay-Lac-Saint-Jean : une multitude de possibilités

La région offre un relief très diversifié. Certaines montagnes de la région s'élèvent à une altitude supérieure à 1 000 mètres. C'est le cas du mont Yapeitso (1 128 m) dans les monts Otish à la limite nord de la région. Celui-ci constitue le sommet le plus élevé. Îlots de toundra, massifs montagneux, hautes et basses terres forment un terrain idéal pour les entraînements aériens et terrestres. Il faut ajouter à cela un bassin hydrographique important. Selon l'atlas électronique, avec sa superficie de 88 000 km², le bassin du Saguenay constitue le deuxième bassin en

⁵ Les données sur la géographie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean proviennent de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean (www.atlas.uqac.ca)

importance, après celui de la rivière des Outaouais, de l'ensemble hydrographique du Saint-Laurent. Le lac Saint-Jean avec ses trois principaux tributaires (soient la Péribonka, la Mistassini et l'Ashuapmushuan) couvrent plus de 60 % de la région, la rivière Saguenay (rivière et fjord) et les centaines de lacs et rivières forment une diversité très intéressante.

Bref, la BFC Bagotville est située dans une région qui offre beaucoup de facilités pour l'entraînement aérien pour divers types d'avions, dont les drones, et pour tester l'entraînement interarmé (terrestre et aérien).

1.4. Infrastructures régionales

La BFC Bagotville possède déjà de nombreuses infrastructures dont plusieurs sont sous-utilisées. Nous n'insisterons pas sur les infrastructures importantes présentes sur la base mais sur celles offertes dans la région du Saguenay –Lac-Saint-Jean.

La région possède toutes les infrastructures de transport pour supporter les déplacements de troupes et marchandises à l'intérieur et vers l'extérieur de la région autant par les voies terrestres, que maritimes et aériennes. La région compte d'abord deux ports en eau profonde situés à La Baie, à quelques kilomètres de la BFC Bagotville : les installations portuaires de Port-Alfred, qui fonctionnent 10 mois par année, et Grande Anse qui est accessible toute l'année.

Le réseau des aéroports est aussi très bien développé. Outre la BFC Bagotville et son aéroport civil adjacent, on compte l'**aéroport de Saint-Honoré**, où est situé le Centre québécois de formation en aéronautique, et trois aérodromes (Alma, Dolbeau-Mistassini–Saint-Félicien et Roberval). La région compte également quatre hydroaérodromes et l'accès est public à quatre d'entre eux. En somme, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est pourvue de systèmes et d'infrastructures pour tous les modes de transport. **La BFC Bagotville est située dans une région qui offre à proximité toutes les facilités pour le développement d'activités qui exigent, par exemple, le transport de troupes. De plus, ces atouts sont des avantages importants pour le développement de certains projets comme celui du camp de cadets.**

1.5. Espace aérien

H est reconnu que la disponibilité de l'espace aérien est une force à Bagotville. Des pilotes étrangers s'y entraînent ponctuellement et ce, depuis plusieurs années. Lors de son passage à Bagotville, un pilote américain déclarait *que le principal avantage à Bagotville est l'étendue de l'espace aérien qui est disponible. C'est énorme. Aux Etats-Unis, le trafic est trop dense pour nous donner assez d'espace. Ici, on peut pratiquer à toutes les altitudes.*⁶ Cette facilité est toujours présente à Bagotville.

1.6. Mettre en place un secteur d'entraînement pour les pilotes

Nous croyons que la BFC Bagotville pourrait consolider ses activités avec la présence d'un secteur d'entraînement pour le maintien des compétences des pilotes. C'est une infrastructure qui contribue à la consolidation d'une base aérienne. En 2005, beaucoup de nouvelles technologies permettent des entraînements sans nuire à l'environnement et qui limitent au maximum les impacts. Les champs d'entraînement pour les missiles de précision (Precision Guided Missiles) font partie de ceux-là. Il s'agit d'un terrain d'entraînement de 8 km² où les avions lâchent des engins non explosifs. On peut comparer l'impact à un bloc de pierre qui tombe du ciel. Ceux-ci sont ramassés régulièrement et ne laissent aucune trace pour l'environnement. **Nous croyons que le MDN doit envisager la mise en place d'un terrain d'entraînement de ce type dans la région de Bagotville. Cela répondrait au maintien des compétences des pilotes tout en donnant un atout supplémentaire à la BFC Bagotville.** Comme tous les projets qui sont proposés dans ce document, l'implantation d'un secteur d'entraînement doit faire l'objet de consultation auprès de la population.

⁶ Journal Le Réveil 18 juin 1995.

2. Le nouveau contexte de la défense et de la sécurité

Il n'est plus un secret pour personne que les attentats du 11 septembre ont changé complètement la vision de la sécurité intérieure et de la défense des pays comme le Canada et les États-Unis. La fin de la guerre froide et les attentats terroristes s'imposent comme de nouvelles données importantes qui modifient à la fois la vision de la défense et de la sécurité que développera chaque pays que celle des organisations communes comme NORAD, chargée de protéger l'espace aérien des deux vastes pays. L'alerte en cas d'attaque aérienne et le contrôle aérospatial constituent les pierres angulaires de la mission de NORAD qui a subi, et subira encore, diverses modifications pour répondre à l'évolution de la menace qui pèse sur l'Amérique du Nord. Quel que soit l'avenir de NORAD, le Canada demeure un pays qui a une superficie très vaste, qui le rend vulnérable à diverses attaques, et pour lequel la surveillance aérienne est cruciale. Même au niveau maritime, le capitaine de vaisseau Avis souligne, dans un texte qui traite de la surveillance et la sécurité maritime des eaux canadiennes, que les aéronefs sont de loin les meilleurs des moyens de surveillance.⁷ **Face à cela, la BFC Bagotville, qui couvre un espace aérien important dans l'Est du Canada, a joué et jouera encore, quel que soit l'avenir de NORAD, un rôle stratégique majeur. Elle possède encore des atouts importants pour la surveillance et la protection de la côte Est et pour tout l'intérieur du territoire.**

2.1. La lutte au terrorisme

Il ne faut pas se préparer à affronter les derniers attentats, mais être prêt pour ceux qui risquent de se produire dans l'avenir.

Le Canada n'est pas à l'abri des attentats terroristes. Il est vrai que sa réputation plutôt pacifiste lui confère un certain niveau de tranquillité. Cependant, sa proximité géographique et ses liens économiques étroits avec les États-Unis le rendent aussi vulnérable à des attentats ou aux conséquences d'actes malveillants qui peuvent se produire chez le voisin du Sud (attaque biologique par exemple). Même si l'on regarde du strict point de vue des catastrophes naturelles,

⁷ Avis, Peter, capitaine de vaisseau, Surveillance et sécurité maritime dans les eaux canadiennes, Revue militaire canadienne, vol 14, numéro 1, 2004-2005.

le lien est bien présent. Le nouveau Chef d'État Major de la Défense, le Général Rick Hillier, considère d'ailleurs que le terrorisme est l'un des dangers que le Canada doit prévenir.⁸ Il y a beaucoup de rumeurs sur l'organisation des opérations qui permettront de répondre aux menaces terroristes. L'une d'entre elles énonce le désir de rapprocher les infrastructures du MDN près des grands centres (Montréal par exemple) puisque ceux-ci sont considérés comme étant une cible à risque.⁹ Nous nous opposons vivement à cette vision. Par essence, les terroristes ont différents territoires et moyens pour diriger leurs attaques. Le terrorisme est un recours à la violence pour semer la panique et la terreur dans les sociétés et les moyens utilisés par les terroristes changent dans le temps. D'ailleurs, plusieurs experts abondent en ce sens et soulignent qu'il est peu probable que les prochains attentats ressemblent à ceux que l'on a connus par le passé. La guerre informatique est notamment une possibilité très sérieuse. Comme le souligne Walter Laquer dans son article sur le terrorisme de demain, *les possibilités de semer le chaos sont déjà pratiquement illimitées et la vulnérabilité des systèmes ne fera que croître*. Il se réfère au chaos provoqué par une guerre cybernétique. Pour Derrida, le 11 septembre *relève encore du théâtre archaïque de la violence destinée à frapper l'imagination. On pourra faire bien pire demain, invisiblement, en silence, beaucoup plus vite, de façon non sanglante, en attaquant les networks informatique. Un jour, on dira du 11 septembre : c'était le bon temps de la dernière guerre*¹⁰. Le rapport d'étape de décembre 2004, déposé par le Comité binationale Canada-Etats-Unis montre que la protection du territoire dépasse largement la question de la proximité avec les grands centres notamment pour tout ce qui concerne la protection des infrastructures essentielles (exemples : sources d'énergie et voies de transport). De fait, nous pouvons supposer les impacts dévastateurs d'une intervention malveillante sur un barrage au Québec. Bref, tout le territoire doit être protégé et il nous semblerait discutable de dépenser des montants importants pour, par exemple, transférer des avions de Bagotville à Mirabel, pour se rapprocher des grands centres. Les terroristes peuvent surgir de partout et les cibles sont très diversifiées. **Quelle que soit la forme que prendra la surveillance aérienne du territoire et les avions utilisés, et son intégration avec les surveillances terrestre et maritime, le positionnement stratégique**

⁸ Thorne, S., *Le pays plus menacé qu'il ne le croit, selon le général Hillier*, journal le Soleil, 4 mars 2005.

⁹ Nous ne possédons aucun document officiel qui confirme ou nie cette rumeur. Cependant, lors d'une entrevue où la question a été posée directement à une porte-parole de la Défense nationale, celle-ci n'a pas nié mais répondu que divers scénarios étaient sur la table mais qu'aucune décision n'a été prise sur cette question.

¹⁰ Derrida, Jacques, *Qu'est-ce que le terrorisme ?*, Le Monde Diplomatique, février 2004.

et la capacité d'intervention rapide dans l'Est du Canada de la BFC Bagotville lui confèrent un rôle stratégique dans la prévention et la défense aux attaques terroristes.

2.2. Sécurité et défense, une intégration

On constate que la lutte au terrorisme se conjugue de façon plus large aux intentions et responsabilités des gouvernements d'assurer la sécurité du territoire et des citoyens. Dans un article publié dans la revue militaire canadienne, le capitaine de vaisseau Peter Avis affirme qu'avant les attentats du 11 septembre, *il était facile de séparer les préoccupations des militaires et des civils en matière de sécurité, mais ce ne sera plus jamais le cas*. Il ajoute qu'*à travers tous ces efforts pour maîtriser cet espace de combat que les terroristes ont transformé, il appert que la seule voie à suivre est d'avancer de façon concertée en utilisant dans chaque pays des équipes de partenaires gouvernementaux militaires et civils*. Il y a aussi interdépendance des menaces. La création du nouveau ministère canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada et sa politique intitulée *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, montre bien que la sécurité nationale ne vise pas à protéger uniquement des menaces terroristes mais de toutes les menaces, **intentionnelles et naturelles**, susceptibles de nuire à la santé et la sécurité des citoyennes et citoyens. Le nouveau ministère regroupe les activités du Solliciteur général, du Bureau de la protection des infrastructures essentielles, anciennement sous la responsabilité du MDN, le Centre de prévention du crime et de la nouvelle Agence des services frontaliers. Dans sa présentation, la ministre Anne McLellan affirme que *la sécurité nationale ne se limite pas à la protection de la population contre les attaques terroristes. Au cours des 12 à 18 mois, il est apparu que la santé des Canadiens et Canadiennes et la stabilité économique de notre pays pouvaient être menacées par de nombreux événements dont la source se trouve au-delà de nos frontières*.¹¹ L'énoncé de politique internationale, annoncée le 19 avril dernier, démontre bien le niveau d'interdépendance des fonctions en intégrant les quatre volets : diplomatie, défense, commerce et développement.¹²

¹¹ Notes pour une allocution de l'honorable Anne McLellan, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, avril 2004.

¹² Énoncé de politique internationale du Canada, Fierté et influence : notre rôle dans le monde, 2005.

Bien qu'il existe une différence entre sécurité nationale et défense nationale, on constate dans les écrits qu'il y aura de plus en plus de collaboration entre les deux. Historiquement, nous savons que les militaires sont interpellés rapidement lors des catastrophes naturelles ou humanitaires. Il s'agirait donc de faire en sorte que cette tradition s'articule de façon pratique par une intégration. Le MDN est interpellé autant au niveau de la deuxième ligne que dans les mesures de surveillance. La nouvelle politique *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale* est très claire sur l'approche intégrée entre sécurité nationale et défense nationale.

*La sécurité nationale est l'un des principaux moteurs de la politique de défense canadienne. L'obligation première des Forces canadiennes est de défendre le Canada et les Canadiens, en particulier contre les menaces militaires extérieures. Elles jouent aussi un rôle essentiel dans la protection des Canadiens contre les menaces intérieures à leur sécurité, qu'elles soient accidentelles ou intentionnelles.*¹³Lorsque le Lieutenant-général Ken Pennie parle de la transformation de la force aérienne, il exprime bien l'importance de cette nouvelle approche en disant *qu'en matière d'équipement, de doctrine et de planification, nous devons tenir compte de la nécessité de collaborer avec d'autres agences et ministères gouvernementaux, des organismes d'aide internationale et des organismes non gouvernementaux, étant donné le climat d'insécurité actuel et la politique de sécurité nationale.*¹⁴ Outre son mandat militaire au niveau de la Force aérienne, la BFC Bagotville joue déjà un rôle d'intervenant lors de catastrophes. Le déluge de 1996 en est un exemple probant. Au niveau de la recherche et du sauvetage, l'Escadron 439 intervient de 30 à 40 fois par année comme support aux autorités civiles. **Considérant le nouveau contexte d'interdépendance au niveau de la sécurité civile et de la défense nationale et considérant l'expérience et l'expertise présentes à la BFC Bagotville, nous proposons que celle-ci conserve et développe un rôle majeur de prévention et d'intervention dans le cas de catastrophes, qu'elles soient d'origine malveillante ou naturelle.**

¹³ Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale, avril 2004.

¹⁴ Pennie, Ken, La transformation de la force aérienne du Canada : des vecteurs pour l'avenir, Revue militaire canadienne, hiver 2004-2005.

2.3. Interopérabilité des forces canadiennes

Entre la collaboration entre les divers organismes et ministères canadiens liés à la sécurité nationale et des collaborations avec les forces étrangères, dont les États-Unis, il y a aussi la question de l'interopérabilité des forces canadiennes. L'armée de terre, les forces aériennes et navales doivent travailler en étroite collaboration pour assurer la sécurité du territoire. *Afin de réaliser l'interopérabilité, nous chercherons à nous doter des capacités nécessaires à une collaboration fructueuse avec les forces américaines, les membres d'une alliance et d'une coalition, notre armée de terre et notre marine ainsi qu'avec d'autres agences et ministères gouvernementaux,* souligne le lieutenant général Pennie. Il ajoute que la force aérienne envisage de nouveaux types d'entraînement avec l'armée de terre et de la marine. L'énoncé de politique internationale, volet défense, précise que les Forces *devront accentuer la collaboration et le travail d'équipe à tous les échelons entre les forces maritimes, terrestres, aériennes et spéciales, de façon à ce que l'ensemble dépasse celui des différentes parties.*¹⁵ **La BFC Bagotville possède des avantages pour l'entraînement commun des armées de terre et de l'air. Nous avons la base aérienne et le terrain d'entraînement naturel. Comme il s'agit de la seule base aérienne francophone, elle permettrait l'entraînement commun en français pour les deux forces. Nous proposons que la base de Bagotville soit un lieu d'entraînement commun des armées de terre et de la force aérienne.**

2.4. La protection des infrastructures essentielles

Dans le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile se retrouve le bureau de la protection des infrastructures essentielles, un volet crucial pour la sécurité des citoyens. Les infrastructures essentielles sont celles dont la perturbation ou la destruction aurait de sérieuses conséquences pour la santé, la sécurité ou le bien-être économique des citoyennes et citoyens ou pour le fonctionnement efficace des gouvernements. Le ministère de la Sécurité publique et Protection civile identifie dix secteurs dans lesquels se situent les infrastructures essentielles qui doivent être protégées contre les catastrophes d'origine naturelle ou malveillante :

¹⁵ Fierté et influence dans le monde, volet défense, 2005.

1. Énergie et services publics (énergie électrique et nucléaire, systèmes de transmission et de génération du gaz naturel et du pétrole)
2. Communications et technologies de l'information (réseaux de télécommunications, systèmes de diffusion de l'information, logiciels)
3. Finances (services bancaires, valeurs, investissements)
4. Soins de la santé (pharmaceutiques, établissements de santé et de distribution de produits sanguins, laboratoires)
5. Alimentaire (sécurité alimentaire, distribution)
6. Eau (eau potable, gestion des eaux usées)
7. Transports (voies aériennes, ferroviaires, marines)
8. Sécurité (sûreté chimique, biologique, radiologique et nucléaire, matériaux dangereux, recherche et sauvetage, services de police, d'incendie, d'ambulance et autres services d'urgence, barrages)
9. Gouvernement (services, installations, réseaux d'information, autres biens gouvernementaux, y compris les sites et monuments nationaux)
10. Manufacturier (base industrielle de défense et industrie chimique).

Le Ministère souligne que *les barrages peuvent être essentiels à plusieurs secteurs, tout dépendant de leur fonction (eau, transports et énergie, services publics); leur sécurité est donc une inquiétude trans-sectorielle.*

Au Québec, on retrouve au moins quatre secteurs et/ou infrastructures que l'on peut considérer comme majeurs et pour lesquelles une perturbation ou une destruction aurait des conséquences néfastes sur les populations. Le premier est la présence **d'importants barrages** qui doivent être protégés autant des catastrophes naturelles, comme un tremblement de terre par exemple, que d'actes malveillants. Le second se situe dans **le secteur des transports par l'entremise de la Voie maritime du Saint-Laurent**. Comme le souligne le service de Protection des infrastructures essentielles, les grands lacs et la *Voie maritime du Saint-Laurent sont une voie de transport essentielle entre le centre industriel de l'Amérique du Nord et l'Océan Atlantique. La Voie maritime est une infrastructure essentielle et elle revêt une importance stratégique pour le Canada comme pour les États-Unis.* Le troisième est la présence d'une **centrale nucléaire**. Gentilly-2 est une centrale nucléaire en

exploitation située sur la rive sud du Saint-Laurent, à environ 15 km à l'est de Trois-Rivières. Finalement, il y a la présence des réservoirs d'eau potable.

Outre la présence d'infrastructures, il faut se rappeler que la zone sismique de Charlevoix est la plus active dans l'Est du Canada. Les géologues estiment que les tremblements de terre dangereux ou destructeurs se situent à partir de 5,5 et 6 degrés sur l'échelle de Richter. Selon Ressources naturelles Canada, la zone a été sujette à 5 tremblements de terre de magnitude égale ou supérieure à 6.¹⁶ De plus, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a aussi été secouée par un tremblement de terre d'une magnitude de 6,2 en 1988. D'une durée de 10 secondes, il s'agit du plus important tremblement de terre à se produire au Canada dans la deuxième moitié du XXe siècle. Même si les bâtiments furent peu endommagés, le tremblement de terre causa pour près de 10 millions de dollars de dégâts. Dans une zone fortement peuplée, une telle secousse aurait fait des ravages beaucoup plus considérables.¹⁷ Le Code national du bâtiment évalue que les régions de Charlevoix et de Saguenay pourraient subir des vibrations de sols importantes, avec des conséquences possibles sur les milieux naturels (glissements de terrain, éboulis, etc.) et bâtis (construction et infrastructures).

Bref, dans l'Est du Canada, il y a de nombreuses infrastructures essentielles qui doivent être protégées. De plus, la région de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont identifiées comme étant des zones sismiques importantes. **Nous croyons que la BFC Bagotville doit être maintenue et jouer un rôle accru en regard de la sécurité intérieure liée à la protection des infrastructures essentielles et aux mesures d'atténuation qui doivent être appliquées en regard de la nouvelle politique de sécurité publique.**

Pour conclure cette partie, nous voulons préciser notre position sur le possible transfert d'activités dans d'autres bases aériennes. Comme nous l'avons souligné plus-haut, nous avons entendu beaucoup de rumeurs dont celle d'un transfert possible des CF-18 à l'aéroport de Mirabel. Nous ne voyons pas l'intérêt économique d'un tel transfert puisque les infrastructures de Mirabel ne

¹⁶ 1663 (magnitude de 7), 1791 (magnitude de 6), 1860 (magnitude de 6), 1870 (magnitude de 6.5) et 1925 (magnitude de 6,2).

¹⁷ Référence, archives de Radio-Canada.

sont pas adéquates et que la BFC Bagotville est déjà bien intégrée dans le milieu. Le transfert vers d'autres bases nuirait au positionnement stratégique dans l'est du Canada. Un avantage offert uniquement par la BFC Bagotville.

3. Propositions pour le développement militaire

3.1. Avions sans pilote

L'utilisation des avions sans pilote, les drones, est une voie d'avenir pour le MDN du Canada comme pour l'ensemble des pays et de l'industrie canadienne. Les applications militaires et civiles sont nombreuses et plusieurs recherches sont en cours partout dans le monde pour étudier toutes les possibilités technologiques et effectuer des vols d'essai. Au niveau militaire, les drones contribuent de façon imposante à tout ce qui vise la surveillance, la reconnaissance et le renseignement (information, prise de données, etc.). De plus, les drones permettent d'intervenir dans des zones de crise et de guerre en réduisant le risque de perdre des pilotes ou de mettre des vies en danger, une donnée non négligeable si l'on considère notamment les problèmes d'effectifs militaires. Il offre aussi des possibilités dans la lutte au terrorisme comme le souligne Peter van Blyenburgh, président de UVS International lorsqu'il exprime les multiples rôles que peuvent jouer les drones dans les situations de crise de toute nature et tout le potentiel de contribution qu'ils peuvent apporter à la guerre internationale contre le terrorisme.¹⁸

Les drones relèvent d'une technologie qui permet une intégration des besoins civils et militaires. Comme le soulignait Art Eggleton, l'ancien ministre de la Défense nationale, lors des essais des Global Hawk au dessus du Canada en 2000, *ces aéronefs peuvent contribuer non seulement aux capacités de défense du Canada mais également aux activités civiles*. Une étude menée pour l'Agence spatiale canadienne révélait que les drones comportaient plus de trente applications civiles, y compris la défense côtière, le contrôle de la pollution, la gestion des opérations en cas de catastrophe, la recherche et le sauvetage, l'aménagement des forêts ainsi que la surveillance des glaces et la

¹⁸ Blyenburgh, P. V., *A global community*, in : UAVs a global perspective, 2004.

surveillance météorologique.¹⁹ Un autre auteur précise que les possibilités pour les applications civiles, notamment au niveau de la sécurité publique et la protection civile, sont très impressionnantes²⁰ :

Surveillance des frontières, notamment les zones frontalières difficilement accessibles (drone douanier)

Surveillance pour les vols et les crimes (drone pour les besoins de la police)

Prévention des incendies de forêts (drone anti-incendie)

Détection des changements météorologiques

Cartographie suite à un conflit ou une catastrophe

Surveillance de plages et recherche en mer

Etc.

Les drones sont l'exemple parfait d'un développement technologique qui permet de favoriser l'intégration entre les impératifs de sécurité intérieure et extérieure, entre civil et militaire. Même si les drones constituent une voie technologique d'avenir évidente pour le MDN, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent encore être l'objet d'entraînement et d'essais. Le Canada possède déjà des drones et le Général Rick Hillier ne cache pas son intérêt pour la capacité de ces appareils à fournir de l'information. **Nous croyons que la BFC Bagotville offre des avantages indéniables pour servir de base d'attache et d'entraînement de ces avions.**

La base de Bagotville est loin des grands centres. Il est préférable d'effectuer les vols d'entraînements dans des espaces qui sont peu urbanisés. De plus, les terrains accidentés sont des espaces d'entraînement plus adéquats. Comme nous l'avons démontré plus haut dans l'élaboration des atouts, les caractéristiques géographiques de la région sont avantageuses. Montagnes, escarpements nombreux, forêts et une multitude de cours d'eau, permettent divers scénarios d'entraînement pour les drones.

¹⁹ Défense nationale du Canada, documentation BG-99.097, 9 décembre 1999.

²⁰ Tiré de : *Quel avenir pour les drones ? Avions sans pilote*, sous la direction de Pierre Pascallon, éditions de l'Harmattan, 1998.

Nous tenons à ajouter que les francophones doivent pouvoir accéder à des postes liés aux nouveaux développements technologiques. Le MDN doit s'assurer que la seule base aérienne francophone soit incluse dans les programmes de formation et d'entraînement des drones pour que la formation et l'entraînement à cette technologie puissent être offerts en français. **Bref, nous suggérons que la BFC Bagotville soit le lieu de stationnement permanent et/ou d'entraînement des drones du MDN.** Nous savons que les équipes de maintenance des drones exigent moins d'effectifs que celles des CF-18. **Il ne faut pas que la présence de drones à la BFC-Bagotville fasse en sorte qu'il y ait diminution de postes. La combinaison des projets retenus doit permettre de maintenir et augmenter le niveau de l'emploi.**

3.2. Participer à la force d'intervention rapide

Lors de son dernier budget, le premier ministre Paul Martin a annoncé le recrutement et la formation de 5 000 militaires. Cette volonté a été confirmée dans l'énoncé de la politique de défense en avril 2005. Nous connaissons les difficultés que pose un tel engagement lorsque l'on connaît le ratio entre le nombre de personnes qui doivent être recrutées par rapport à celles qui vont y faire carrière. Nous savons aussi que les budgets devront être importants pour permettre d'atteindre une telle cible tant pour le recrutement, la formation et l'opérationnalisation de cette force. Bref, il semble évident que cet objectif ne peut pas être réalisé à court et moyen terme. **Cependant, nous voulons que la BFC Bagotville soit incluse dans le plan de recrutement, de formation et de déploiement des nouveaux militaires. Encore une fois, le MDN devra s'assurer d'une présence équitable pour les francophones.**

Le nouveau Chef d'État-Major, le Général Rick Hillier, a exprimé à quelques reprises son désir d'implanter une force d'intervention rapide de 1 000 hommes et six avions. Cette force implique que les trois armées (terre, air et mer) travaillent en collaboration. Selon un journaliste du Toronto Star, cette vision d'un travail commun et d'une force rapide d'intervention est la clef pour la réussite d'une nouvelle politique étrangère qui vise notamment une intervention rapide

lors de missions à l'étranger.²¹ **Considérant son positionnement dans l'est du Canada, l'opérationnalité des infrastructures en place, les atouts géographiques et ceux qui favorisent un entraînement commun des forces, et l'importance de son aspect francophone, nous demandons à ce que la BFC Bagotville soit incluse dans le recrutement, la formation et le déploiement de cette nouvelle force d'intervention rapide.**

3.3. Entraînement aux opérations en zone urbaine

Depuis la fin de guerre froide, on peut affirmer que les organisations internationales sont intervenues à plusieurs reprises dans des zones urbaines. Selon Thierry Gongora²², *les opérations militaires en milieu urbain font et feront partie de la réalité des armées. (...) Il ajoute qu'elles vont constituer probablement d'un point de vue statique le type d'opération militaire le plus probable et peut-être aussi le plus difficile à mener avec succès.*

Les interventions en milieu urbain nécessitent un entraînement très particulier et ce dans des endroits diversifiés puisque les milieux urbains ne sont pas tous les mêmes. *Les environnements urbains à travers le monde vont des quartiers des affaires avec leurs gratte-ciel et édifices de verre ou de béton, aux bidonvilles aux habitations de contre-plaqué ou de tôles ondulées, en passant par des souterrains et de petits espaces industriels.* Idéalement, les militaires doivent avoir accès à diverses installations pour l'entraînement. Évidemment, l'entraînement en zone urbaine relève de l'armée de terre mais cela n'exclut pas l'installation d'entraînement à proximité d'une base aérienne qui peut accueillir les militaires et assurer leur transport. Il semble aussi que l'avenir exigera que les deux armées s'entraînent de façon commune. De plus, les civils qui travaillent pour les organisations non gouvernementales, comme les membres des corps médicaux par exemple, doivent collaborer avec les militaires. Il serait intéressant et pertinent d'envisager des entraînements qui intègrent les éléments civils et militaires. Les opérations en milieu urbain se composent aussi des interventions non militaires comme les opérations contre le crime ou le contrôle de tireurs isolés. Il s'agit là de types d'interventions qui font appel aux corps policiers. Ces derniers ont aussi besoin d'entraînement et pourraient utiliser les mêmes infrastructures.

²¹ Camnpion-Smith, Fraser, G., Rapid reaction military force proposed, Toronto Star, 14 avril 2005.

²² Gongora, T., Les opérations de paix en milieu urbain : quelques jalons pour le développement d'une politique militaire intégrée, 1999.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est vaste et offre des possibilités pour des entraînements en endroit isolé tout en bénéficiant du support lié à la présence d'une base militaire. Nous proposons que le MDN évalue la possibilité de mettre en place des installations qui permettent l'entraînement pour des opérations en zone urbaine en périphérie de la BFC Bagotville.

3.4. Promotion de la base militaire comme site d'entraînement pour les pilotes étrangers

~~N~~ous avons exprimé plus haut l'avantage de la BFC Bagotville de par la disponibilité et la polyvalence de son espace aérien. Nous croyons aussi que cet avantage est sous-utilisé par le MDN. Considérant cette force et l'importance que prend, et prendra encore, la collaboration multilatérale dans les opérations à l'étranger et la lutte au terrorisme, notamment par l'entremise des diverses organisations internationales (ONU, OTAN, NORAD), nous suggérons que l'on investisse dans la mise en place des infrastructures nécessaires à Bagotville pour permettre des exercices interarmées à grande échelle.

4. Propositions de développement complémentaires

4.1. Réviser le mode d'intervention de l'Escadron 439

Les trois hélicoptères Griffon sont présents à la base militaire pour intervenir dans le cas d'un écrasement d'un CF-18. Si la région fait appel à l'équipe pour intervenir dans le cas d'un sauvetage civil, ou autre événement sur le territoire qui n'est pas lié à un CF-18, on doit attendre l'autorisation de la chaîne de commandements. Pour plusieurs experts, l'avenir implique une collaboration étroite entre les autorités civiles et militaires et le Canada a démontré cette volonté par l'entremise de sa nouvelle politique de sécurité publique et de protection civile. Nous croyons que cela doit se traduire notamment par le développement de nouvelles collaborations pour permettre l'utilisation des effectifs, de l'expertise, des équipements et des infrastructures lorsque possible. L'Escadron 439 supporte déjà lorsque possible les autorités civiles mais son action est limitée par le processus de déploiement établi dans la structure intergouvernementale fédéral-provincial.

Nous proposons que l'on évalue le mode d'intervention pour l'Escadron 439 considérant l'importance que prend la sécurité publique et la protection civile et les risques présents dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ses environs (activité sismique, présence d'infrastructures essentielles, territoire difficile d'accès et propice aux catastrophes humaines, etc.) afin qu'elle puisse intervenir sur ce territoire.

Cela implique que les modalités (règlements, autorisations et budgets) soient modifiées de façon à répondre à cette vocation. Ainsi, il faut que l'Escadron 439 puisse intervenir immédiatement lorsque toute demande d'intervention provient d'une autorité civile située sur le territoire déterminé. Advenant la fermeture d'une autre base ou centre où sont présents d'autres effectifs et activités de recherche et sauvetage, nous demandons que la BFC Bagotville soit identifiée comme étant un lieu propice pour les accueillir.

4.2. Camp de cadets de l'air

Les Forces armées canadiennes, comme dans plusieurs autres pays, font face à des problèmes d'effectifs. Comme le souligne un chercheur de l'Institut québécois des hautes études internationales, *nous vivons dans une ère de décroissance des effectifs militaires associée à une capitalisation accrue des forces restantes.*²³

Les organisations des cadets sont une voie de recrutement pour les Forces canadiennes. Le MDN souligne que les Organisations de Cadets constituent le programme fédéral le plus important à l'intention des jeunes et qu'ils stimulent leur intérêt pour les éléments mer, armée de terre et air des Forces canadiennes. Actuellement, il y a environ 56 000 cadets répartis dans 1 115 unités.²⁴ Chaque été, des milliers de cadets reçoivent des instructions de niveau avancé dans les divers centres régionaux et nationaux. Ceux qui gravitent autour de cette organisation connaissent bien les divers problèmes de logistique posés par les camps d'été : problèmes de transport, camps éloignés des infrastructures d'accueil, etc. Cependant, les communautés qui accueillent les camps de cadets connaissent bien les retombées économiques de la présence de milliers de cadets que l'on doit former, nourrir et divertir !

Il y a environ 24 500 cadets de l'air dans les 448 unités dont 10 000 participent à des instructions estivales. Nous croyons que la BFC Bagotville pourrait devenir un centre important pour les cadets de l'air. La base de Bagotville offre l'énorme avantage d'être à proximité des besoins des cadets : aéroports, base aérienne pour l'entraînement, une région offrant à proximité toutes les facilités naturelles pour tous les types d'entraînement et un milieu de vie complètement francophone. De plus, les services développés pour les cadets de l'air serviraient pendant toute l'année aux deux réserves régionales, navales et terrestres, et aux corps de cadets du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Si, comme nous le suggérons, il y a construction d'un champ de tir intérieur, nous croyons que cette initiative permettrait aussi de répondre à un besoin très présent chez les corps policiers régionaux et les adeptes du tir en salle. **Nous proposons de développer à la BFC Bagotville un centre d'entraînement pour les cadets de l'air qui serait utilisé à**

²³ Gongora, T., Les opérations de paix en milieu urbain : quelques jalons pour le développement d'une politique militaire intégrée, 1999.

²⁴ Défense nationale du Canada, Informations aux médias, 2004.

l'année. Ce centre comprendrait aussi un champ de tir intérieur. L'objectif est d'en faire un centre pour les cadets de l'air du Québec, du Canada et de l'étranger. Cela implique la construction de structures additionnelles (dortoirs, quartiers d'hébergement, cuisine) et d'un champ de tir intérieur.

4.3. École nationale des langues pour le français

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le plan stratégique sur les langues officielles du MDN mentionne les difficultés de traiter équitablement les deux langues officielles. Dans ce contexte, outre l'importance de maintenir la base aérienne comme unique base aérienne francophone de l'Amérique du Nord, il semble important d'offrir un lieu de formation à tout le personnel militaire situé dans un milieu uniquement français. C'est un des avantages de la base de Bagotville qui est située dans un contexte uniquement francophone. Pas moyen de parler anglais au Saguenay-Lac-Saint-Jean car l'immersion est totale !

Considérant le besoin d'améliorer le bilinguisme au sein du MDN; Considérant l'excellente réputation des deux centres linguistiques situés à proximité de la BFC Bagotville soit l'École de langue de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'École de langue du CEGEP de Jonquière, nous proposons de développer une vocation comme centre d'apprentissage du français pour tout le personnel militaire et civil du MDN.

4.4. Baccalauréat en gestion de l'aviation

En 2004, un groupe de deux étudiants et une directrice de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en collaboration avec le Centre québécois de formation en aéronautique (CQFA), ont évalué la mise en place d'un baccalauréat en gestion de l'aviation. Ce travail fait suite au constat effectué par la direction de l'UQAC dans son évaluation de la pertinence d'un baccalauréat de ce type. *Lors de multiples rencontres, regroupant diverses institutions d'enseignement et de formation en aéronautique, les spécialistes de ces institutions ont remarqué un manque notable face à l'administration des entreprises reliées au secteur de l'aviation. De plus, certaines organisations, telles les Forces armées canadiennes et la Fonction publique fédérale exigeront dorénavant le baccalauréat pour le personnel détenant des postes cadres.*²⁵ Considérant la pertinence et les besoins des entreprises privées et autres organisations comme les Forces canadiennes, **l'UQAC et le CQFA ont poursuivi les démarches pour en arriver à une proposition concrète de formation qui pourrait démarrer dès septembre 2005.**

Le baccalauréat en gestion de l'aéronautique se compose de neuf cours comprenant des connaissances générales comme le commerce aéronautique, la gestion d'entreprises nationale et internationale en transport aérien et les réglementations et associations aéronautiques. À cela s'ajoute des connaissances plus spécifiques au niveau de l'administration et la gestion d'aéroport, celle d'entreprises de ligne et cargo aérien (gestion de ligne et cargo aérien, système de gestion de la sécurité et gestion des risques, gestion de flotte aérienne et logistique, gestion des ressources humaines en aéronautique et stratégie de marketing de l'aviation). Finalement, le cours sera adapté pour les besoins spécifiques des pilotes des Forces aériennes. Nous appuyons la mise en place de ce cours qui est pertinent et complémentaire aux projets que nous proposons dans ce document.

²⁵ Blackburn, C.-A., Grégoire, S., Vachon, M.-A., Langelier, M., *Projet de baccalauréat en gestion de l'aviation*, Département des sciences économiques et administratives, UQC, 2003.

4.5. Groupe d'intervention en cas de sinistre

Le Québec a vécu des catastrophes naturelles avec la crise du verglas en 1998 et le déluge de 1996 qui a eu lieu au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est probable que d'autres désastres, imprévisibles par essence, surviennent sur le territoire : déluge, feux de forêts, tremblement de terre, etc. Un fait que la ministre McLellan a reconnu lors du dépôt de sa récente politique de sécurité publique et de la protection civile. Même si le MDN n'a pas le mandat explicite d'intervenir en cas de catastrophes naturelles, ses effectifs interviennent rapidement en deuxième ligne et l'avenir est à l'intégration des forces civiles et militaires. **Nous suggérons que la BFC Bagotville, de par sa position stratégique dans l'Est du Canada, et l'expertise qu'elle a acquise lors du déluge de 1996, de l'importance d'entraîner des corps d'intervention francophones, soit un lieu identifié pour la formation et l'entraînement d'un groupe multidisciplinaire d'intervention pour les catastrophes naturelles : militaires, corps médical, groupes civils, corps policiers, etc. Ce groupe pourrait intervenir sur le territoire régional et suprarégional et à l'extérieur du pays aussi.**

Conclusion

Le nouveau contexte de la défense et de la sécurité du territoire exige une réorganisation de l'ensemble des Forces armées. Quelle que soit la forme qu'elle prenne, nous croyons que la BFC-Bagotville doit en être un élément essentiel. Elle possède des atouts stratégiques militaires, elle est située dans une région qui offre une grande variété de terrains d'entraînement et des avantages géographiques importants. De plus, le fait qu'elle soit la seule base aérienne francophone dans l'Amérique du Nord doit être préservé et développé par le MDN. Ce point, à lui seul, justifie le rôle de la BFC-Bagotville car le respect des deux langues officielles a des impacts sur le recrutement, la formation, l'expertise et le nombre d'effectifs francophones dans les Forces canadiennes. L'exploitation de cette caractéristique linguistique, par la mise en place d'une école des langues pour le français et un baccalauréat en gestion de l'aviation, sont deux avenues très pertinentes.

Il est évident que l'avenir exige la collaboration (entraînement, surveillance et intervention) des différentes armées et de tous les organismes qui sont concernés par la sécurité et la protection du territoire. De plus, la complexité des opérations à l'étranger exige de nouvelles formes d'entraînement. La BFC-Bagotville doit s'inscrire dans cette nouvelle problématique. Entraînement commun des armées, groupe d'intervention rapide, entraînement en zone urbaine et révision du mode de fonctionnement de l'Escadron 439, sont autant de scénarios qui contribueraient à positionner la BFC-Bagotville dans la réorganisation des Forces canadiennes. Il faut aussi s'assurer de la présence des nouvelles technologies qui sont sans contredit au cœur de la prochaine politique de défense. Ainsi, la BFC-Bagotville doit servir de base d'attache et d'entraînement des drones car ceux-ci offrent des possibilités militaires et civiles en parfaite cohérence avec les autres projets suggérés dans ce document. Toutes les qualités de la BFC-Bagotville et de sa région et les besoins du MDN ont des dénominateurs communs. Voilà ce que nous avons voulu démontrer aux autorités concernées dans ce document.

Plusieurs projets relèvent du pouvoir décisionnel du MDN notamment ceux de nature militaire. Pour les autres, le Groupe de travail BFC-Bagotville entend poursuivre les démarches pour

élaborer et évaluer les possibilités de développement avec les différents intervenants. Notre conviction repose sur l'hypothèse que le développement d'activités permet de consolider la base de Bagotville. Nous travaillerons à prouver cela dans l'avenir.

En terminant, nous souhaitons que notre message soit entendu à Ottawa. Nous désirons collaborer activement avec le MDN et les autorités militaires pour maintenir les effectifs et développer de nouvelles activités à la BFC Bagotville. Cette infrastructure est essentielle pour notre économie. Nous réitérons notre volonté de transparence et de collaboration dans l'avancement des projets.

Bibliographie

Avis, Peter, *Surveillance et sécurité maritime dans les eaux canadiennes*, Revue militaire canadienne, vol 14, numéro 1, 2004-2005.

Blackburn, C.-A., Grégoire, S., Vachon, M.-A., Langelier, M., *Projet de baccalauréat en gestion de l'aviation*, Département des sciences économiques et administratives, UQC, 2003.

Chambre des communes, *Projet de loi 6*, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant certaines lois, adopté le 17 novembre 2004.

Commissariat aux langues officielles, rapport annuel 2003-2004.

Derrida, Jacques, *Qu'est-ce que le terrorisme ?*, Le Monde Diplomatique, février 2004.

Deschênes, D., *La politique de sécurité nationale du Canada à la lumière des enjeux contemporains en sécurité publique*, dans Sécurité mondiale, Numéro 12, octobre 2004.

Desjardins, F., *Montréal remonte la pente. Le Saguenay étouffe*. Journal Le Devoir, 14 avril 2005.

Gongora, T., *Les opérations de paix en milieu urbain : quelques jalons pour le développement d'une politique militaire intégrée*, Communication faite dans le cadre du colloque *Les défis du maintien de la paix en milieu urbain*, 1999.

Greg Jaffe, *Marines learn urban combat*, Wall Street Journal, 22 août 2002. Traduit par le Cap Ludoic Monnerat.

Janzen J., *Les munitions simulées : pour un entraînement plus réel avant le départ pour l'Afghanistan*, Défense nationale, 10 mars 2005.

Ministère de la Défense nationale du Canada, *Plan stratégique sur les langues officielles 2003-2006*.

Ministère de la Défense nationale du Canada, *Informations aux médias*, 2004.

Ministère de la Défense nationale du Canada, *documentation BG-99.097*, 9 décembre 1999.

Ministère de la Défense nationale du Canada, *Dépense administratives du MDN par circonscription électorale et par province*, 2003-2004.

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, *Notes pour une allocution de l'honorable Anne McLellan*, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, avril 2004.

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, avril 2004.

Pennie, K., La transformation de la force aérienne du Canada : des vecteurs pour l'avenir, *Revue militaire canadienne*, vol 14, numéro 1, 2004-2005.

Articles de journaux

Journal Le Réveil, 18 juin 1995

Buzzeti, H., Le cabinet de Paul Martin- *Le Canada va accroître sa présence dans le monde, Les liens avec les Etats-Unis seront tissés plus serrés. La sécurité intérieure prendra plus d'importance*, Journal Le Devoir, 13 et 14 décembre 2003,

Taillefer, G., Une guerre urbaine annoncée, Journal Le Devoir, 15 mars 2003.

Thorne, S., *Le pays plus menacé qu'il ne le croit, selon le général Hillier*, Le Soleil, 4 mars 2005.

Sites Internet consultés

Agence canadienne de développement internationale (ACDI). Informations sur le Corps canadien.

www.atlas.uqac.ca

Ministère de la Défense nationale

Sécurité publique et Protection du Canada. Protection des infrastructures essentielles et protection civile.

Check-point.ch

Ministère des Ressources naturelles du Canada

Commission géologique du Canada